Jeudi 19 Novembre. (N° 137.) 27e Année. — 1868.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . . 30 —
Dans les faits divers . . . . . 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Chronique Politique.

Les éléments modérés conservent leur prépondérance en Espagne. Le programme du parti démocratico-monarchique reçoit, de tous les points de la province de Madrid, des adhésions enthousiastes.

Rien de particulièrement inquiétant n'est annoncé de l'intérieur du pays.

Voici cependant quelques nuages. Plusieurs villes de province, au dire de l'*Indépendance belge*, auraient demandé des garnisons. Pourquoi ?

Le gouvernement aurait décidé de concentrer ses forces dans la Nouvelle-Castille, pour pouvoir les diriger de là par les chemins de fer, vers les points où la tranquillité serait sérieusement menacée.

On lit dans l'*Epoque* :

« Une nouvelle assez grave et que nous donnons sous toute réserve nous parvient en ce moment. On assure que la résistance que le Wurtemberg et la Bavière semblent manifester à propos de leur entrée dans la Confédération du Nord ne serait qu'une manœuvre pour gagner du temps.

» On va même jusqu'à dire que la forteresse d'Ulm, qui est, comme on sait, une place militaire de premier ordre, serait entretenue par la Prusse, à frais communs avec le Wurtemberg, qui n'aurait pas le moyen d'y faire les dépenses nécessaires.

» Il en serait de même de New-Ulm, située sur l'autre rive du Danube. De cette façon, la Prusse resterait absolument maîtresse du cours de ce fleuve. Nous espérons cette fois que nos informations ne sont pas complètement exactes. »

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

On assure que le gouvernement a fait adresser des instructions aux procureurs généraux et aux préfets sur la marche à suivre à l'égard des journaux qui ont ouvert ou qui ouvriraient à l'avenir une souscription pour élever un monument à la mémoire du représentant Baudin. Par un sentiment de modération que l'on ne saurait trop approuver, les journaux qui ont suivi l'exemple donné par les feuilles condamnées samedi ne seront pas poursuivis, mais toute nouvelle publication de liste serait immédiatement déférée à la justice.

— On lit dans le *Figaro* :

« M. Baroche vient d'adresser aux procureurs impériaux, et M. Pinard aux préfets, une circulaire leur donnant pour instruction de réprimer de la manière la plus énergique toute manifestation relative aux évènements du 2 décembre.

— *La Tribune*, le *Réveil*, la *Revue politique*, le *Temps*, l'*Ouest*, d'Angers, et le *Phare de la Loire*, ont été saisis, les uns dimanche, les autres lundi. C'est toujours à cause de la souscription Baudin.

— M. le maréchal Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie, dont on a annoncé le débarquement à Marseille, est arrivé à Paris.

— Nous n'avons aucun changement à signaler aujourd'hui dans l'état de M. Berryer.

Le principal sujet d'inquiétude est toujours l'extrême faiblesse de l'illustre malade.

— Nous sommes heureux de pouvoir confirmer les espérances qué faisaient concevoir les derniers bulletins de la santé du prince royal de Belgique.

Les nouvelles que nous recevons de Bruxelles attestent, en effet, que l'amélioration signalée la semaine dernière se maintient et s'affermit.

— Nous lisons dans le *Français* :

« On annonce que Mme la comtesse de Flandres est grosse. Dans le cas où le prince royal de Belgique ne vivrait pas, le trône ne serait donc plus sans espérance d'héritier. Mme la comtesse de Flandres, qui a épousé le frère cadet du roi Léopold II, est une princesse de Hohenzollern-Sigmaringen. Son altesse est née le 17 novembre 1845. Elle n'est donc âgée que de vingt-trois ans.

— Le *Siècle* publie les deux dépêches suivantes, en date de lundi :

Torigny, 10 h. du matin. — Hier dimanche, à neuf heures du soir, M. Terré, président du conseil de surveillance du *Siècle*, M. Emile Durier, M. Henri Martin et M. Anatole de la Forge, rédacteurs du *Siècle*, ont voulu revoir une dernière fois leur vieil ami défunt, M. Havin. Tous ont été frappés du calme empreint sur le visage de notre cher et regretté directeur politique; étendu sur son lit de mort depuis jeudi soir, on dirait qu'il sommeille encore. Mme Havin est toujours malade; mais sa fille n'a pas quitté la chambre de son père.

Ici comme à Paris les sympathies sont unanimes; tous les partis pleurent l'homme de bien.

Torigny, 4 heures du soir. — Les obsèques de M. Havin ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'un concours immense de population accourue de toutes les communes du département. Le deuil était profond; des discours ont été prononcés par MM. Duhamel, président du tribunal civil de Saint-Lô; de Mésange, président du tribunal civil de Mortain; par MM. Terré, Carnot, Emile Durier, Léon Plée, Lenoël, et par M. Guéroult, au nom de la députation de la presse politique de Paris. On évalue l'assistance à dix mille personnes environ.

— La *Revue catholique de Coutances et Avranches* donne les détails suivants sur les derniers moments de M. Havin :

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la maladie de M. Havin, député de la première circonscription de la Manche, ne laisse aucun espoir à sa famille et à ses amis.

M. Havin a reçu samedi l'extrême-onction des mains de M. le curé de la paroisse. Malgré la congestion cérébrale dont il a été frappé, le malade a reconnu la voix du prêtre; il a pu se confesser et comprendre les suprêmes exhortations du ministre de Jésus-Christ.

Mgr l'évêque de Coutances a voulu lui donner une dernière preuve publique de son évangélique charité. Accompagné de M. Blouet, président du tribunal civil, et de M. Plaine, maire de la ville de Coutance, il s'est rendu hier au soir à Torigny sur-Vire.

FEUILLETON. 1

LA MAISON DU DIMANCHE

NOUVELLE INÉDITE.

I.

Par une belle après-midi de mai 1864, une noce paysanne sortait joyeusement du village de Saint-Martin, se dirigeant vers le domicile de la mariée, où devait avoir lieu le repas nuptial.

Les époux marchaient en tête.

Tous les invités avaient revêtu, pour la circonstance, leurs plus beaux habits; les hommes se tenaient droits et raides dans leurs vestes de gros drap bleu; et les femmes, moins gênées dans leurs robes de mérinos, se trémoussaient pour faire briller au soleil des châles et des fichus aux larges dessins à fleurs enluminées, de couleurs crues et voyantes.

La mariée, toute en blanc, tenait ses yeux baissés, sans prendre garde aux caquetages risqués des compagnons de la noce.

Un cercle de bistre tracé sous ses paupières, des soupirs à peine contenus, dénotaient chez elle une grande préoccupation.

A sa contenance, un observateur eût aisément deviné que, dans cette fête donnée principalement en son honneur, Joséphine Gautrot, ainsi la nommait-on, n'était certes pas la plus heureuse !

Quant aux paysans, il ne leur venait point à l'esprit que l'épousée ne pût être autrement que très-fière et très-satisfaite...

Telle était, surtout, la pensée du marié, Etienne Perrot.

Aussi, il fallait voir avec quel orgueil il relevait la tête, et comme il faisait sonner ses souliers ferrés sur le caillou de la route !...

Et, en réalité, Etienne avait raison d'être fier, d'être heureux, car, non-seulement il épousait la plus belle fille de la commune, mais encore sa jolie femme lui apportait en dot une somme assez rondelette.

Tout en suivant la route qui conduisait à la demeure des parents de Joséphine, il calculait mentalement les avantages que cette union lui apportait.

Grâce à la dot de sa femme, lui, simple ouvrier bourrelier, n'ayant pour fortune que ses bras et sa bonne conduite, il allait pouvoir s'établir à St-Martin et travailler pour son propre compte !... Mais, dans ses calculs, il ne songeait nullement à Joséphine !...

Pour lui, comme pour la plupart des paysans, une femme n'était qu'une créature faite dans le but d'apporter à son mari une dot, d'abord, et de tenir son ménage, ensuite.

Etienne Perrot avait épousé Joséphine, non pour sa jeunesse et sa beauté, mais seulement pour les écus que l'on connaissait au père Gautrot.

Ce dernier, lui, avait donné Joséphine à Etienne, parce que c'était un ouvrier laborieux et économe.

Et, pour ce faire, il n'avait pas consulté sa fille, assuré qu'il était de la forcer ainsi à être heureuse.

Des voisins même prétendaient que Gautrot l'avait contrainte à obéir, pour des raisons auxquelles elle n'avait rien trouvé à répondre.

Quoi qu'il en soit, tout le monde en apparence, excepté la mariée, paraissait heureux.

Un ménétrier précédait la noce, raclant son crin-crin avec la meilleure volonté du monde, et les invités répétaient en fausset les reprises du violon.

A cent pas du village de St-Martin, une seconde route coupe la première à angle droit, et, par une large chaussée à trois ponts sur la rivière de l'Ouanne, conduit au chemin qui aboutit directement à la demeure du père Gautrot.

A la bifurcation, la noce s'arrêta; les retardataires se réunirent à la masse principale, et le père Géry, le violoneux, disposa symétriquement son monde deux par deux.

— Attention, dit-il, et de l'ensemble, les enfants !... que tout le monde soit brave !

Et se replaçant en tête du cortége, il entama une marche sans nom connu dans un public artistique ou de bon goût.

La noce emboita le pas, répétant la marche en chœur sonore.

Seule, Joséphine demeura muette.

— Allons, ma petite femme, dit Etienne, un peu de gaieté, comme tout le monde, donc !...

On mettait alors le pied sur le premier pont de l'Ouanne; Joséphine, se faisant violence, releva la tête et ouvrit les lèvres...

Ce fut un cri d'épouvante qui en sortit...

Et, en même temps, sa main se tendit dans la direction d'un massif de peupliers et de saules...

Aussitôt, le violon se tut et la noce se groupa autour de Joséphine, qui, pâle et frémissante, avait peine à se soutenir.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Etienne avec surprise.

— Rien, rien, balbutia l'épousée; rien... une pierre, mon soulier...

— En effet, dit le mari en se baissant, c'est joliment raboteux par ici !...

Le père Gautrot s'approcha de sa fille.

Sa Grandeur vient de rentrer à Coutances, l'âme profondément émue de tout ce qu'elle a vu auprès du lit de douleur d'un homme dont, à l'heure qu'il est, le nom est dans toutes les bouches, et dont les actes sont l'objet d'appréciations si diverses.

Admis auprès de M. Havin, le prélat n'a pu que s'agenouiller, unir ses prières à celles de sa famille et implorer pour son diocésain la miséricorde du Dieu qui juge et qui pardonne.

Aujourd'hui, dans une seconde visite. Sa Grandeur a appelé de nouveau sur le malade les dernières bénédictions de la religion, et exhorté ceux qui l'entouraient à ne pas perdre de vue les consolations de la foi.

La famille de M. Havin est pénétrée de la plus vive reconnaissance pour la démarche de notre vénérable et si dévoué prélat.

Ce matin, Monseigneur avait célébré pour M. Havin la sainte messe dans l'église paroissiale de Torigny-sur-Vire, au milieu d'une foule considérable, dont le recueillement attestait les sentiments religieux et prouvait que, dans un tel moment, tous les dissentiments politiques devaient disparaître.

— Voici, dit le *Gaulois*, le relevé des « départs de la semaine dernière :

L'armée a perdu	Le général Lepic et le général Lheureux.
La marine	L'amiral Dupouy.
L'art lyrique	Rossini.
La Chambre	M. Le Gorrec.
La presse	M. Havin.
La finance	M. Rotschild.
La peinture	M. Gérante,
L'administration	Le maire de Rouen.
La médecine	Le docteur Sichel.
Le sport	Le marquis Hastings.
La diplomatie	Le consul Pierrugues.

MM. Auguste Chevalier, Berryer, Joseph Périer, Lamartine, le baron de Chassiron, sénateur, sont malades.

Où nous arrêterons-nous ?

— La Faculté de médecine de Paris a été obligée de baptiser ces derniers temps une nouvelle maladie, c'est la *crampe des écrivains*. A force d'écrire avec des plumes de fer qui deviennent de véritables électrophores, certains muscles des doigts de la main, se contractent et de là une nouvelle maladie. Aucun moyen curatif n'a encore réussi jusqu'à ce jour.

— On vient d'essayer dans les ateliers du *Times* une nouvelle presse qui dépasse tout ce qui a été inventé jusqu'à ce jour.

Le papier destiné à l'impression est placé, sans solution de continuité, sur un rouleau qui le débite au fur et à mesure des besoins.

La machine peut imprimer 46,000 feuilles, soit 23,000 numéros complets à l'heure. C'est le chiffre le plus élevé qu'on ait jamais obtenu.

La même machine coupe le papier à la dimension, le plie et le livre avec son numéro d'ordre.

— Dimanche soir, après la représentation du Cirque-Napoléon, alors que le public avait déjà évacué la salle, l'une des ouvreuses remarqua, dans une des stalles du premier rang, un spectateur qui ne paraissait nullement pressé de se retirer. Elle l'avertit qu'il était temps de partir, il ne bougea pas. Alors elle eut recours à l'intervention d'un garde de Paris, qui interpella le récalcitrant et lui dit :

« Allons, monsieur, sortez !... On va éteindre les lumières. »

Un ronflement sonore lui répondit, et il constata que celui à qui il s'adressait était profondément endormi. Toutes les tentatives faites pour l'éveiller étant restées inutiles, on prit le parti d'appeler le médecin de service au théâtre.

Après examen, le docteur déclara que ce sommeil insolite n'avait rien d'inquiétant, mais qu'il fallait attendre que le dormeur en sortît de lui-même. On fouilla ce dernier ; il n'avait aucun papier de nature à établir son idendité, et on ne trouva sur lui qu'un flacon d'éther sulfurique.

Le dormeur a été transporté au poste de la mairie du IIIe arrondissement, rue Béranger, à une assez grande distance du théâtre. Il ne s'était pas éveillé, et on l'a déposé sur un matelas, où il a continué de dormir de son sommeil léthargique.

INHUMATIONS PRÉCIPITÉES.

Plusieurs journaux ont inséré la note suivante, qu'il nous semble utile de faire connaître :

Du testament olographe, en date du 11 février 1866, de M. le Marquis D'OURCHES, décédé à Paris, le 1er mai 1867 ; ledit testament déposé en l'étude de Me Baron, notaire à Paris,

Sont extraites les dispositions suivantes :

« Je veux qu'il soit prélevé sur les valeurs » de ma succession, une somme de VINGT-» CINQ MILLE FRANCS, destinée, dans les con-» ditions ci-après énoncées, à la fondation de » deux prix, savoir :

» 1° Un prix de VINGT MILLE FRANCS pour la » découverte d'un moyen simple et vulgaire de » reconnaître, d'une manière certaine et indu-» bitable, les signes de la mort réelle. La con-» dition expresse de ce prix est, que le moyen » puisse être mis en pratique même par de « pauvres villageois sans instruction.

» 2° Un prix de CINQ MILLE FRANCS pour la » découverte d'un moyen de reconnaître d'une » manière certaine et indubitable les signes de » la mort réelle, à l'aide de l'électricité, du gal-» vanisme ou de tout autre procédé exigeant, » soit l'intervention d'un homme de l'art, soit » l'application de connaissances, l'usage d'ins-» truments ou l'emploi de substances qui ne » sont pas à la portée de tout le monde. »

L'Académie Impériale de Médecine, à ce autorisée par décret du 11 Janvier 1868, a, sous la date du 22 Avril suivant, accepté la mission de décerner ces deux prix, et la somme susénoncée de VINGT-CINQ MILLE FRANCS a été, le 4 Mai 1867, versée par l'exécuteur testamentaire à la Caisse des dépôts et consignations, pour y demeurer en garantie de l'accomplissement de la volonté du testateur.

Dans le cas où pendant cinq années, à dater du jour de l'acceptation du legs par l'Académie Impériale de Médecine, l'un ou l'autre des prix ou aucun d'eux n'aurait été décerné, les sommes qui y sont destinées feraient retour à la succession.

L'Exécuteur testamentaire,
Membre du Conseil général de Seine-et-Oise,
DE BREUVERY.

Nota. — Les notes, mémoires et demandes de renseignements relatifs au présent avis devront être adressés *franco*, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, au siége de l'Académie, rue des Saints-Pères, à Paris.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMIN DE FER

DE POITIERS A SAUMUR.

LETTRES A UN AMI.

2e Lettre. — Produit de la ligne.

(Suite.)

Ce n'est pas encore là tout ce que j'ai à vous dire sur ce sujet si important, et comme je tiens à ne laisser dans votre esprit ni doute, ni obscurité, comme je tiens à vous convaincre d'une manière complète, permettez-moi d'invoquer quelques autres considérations dont j'espère que vous serez frappé. Vous avez sans doute remarqué que, dans ma note du 15 avril, je me suis borné à doubler le nombre des voyageurs. Croyez-vous que ce ne soit pas là une évaluation plus que modeste ? Jugez-en vous-même :

Il existe sur les divers points de la ligne où seront établies des stations, huit marchés hebdomadaires et cinq supplémentaires dont plusieurs sont très-importants, notamment ceux de Poitiers, Neuville, Mirebeau, Loudun, Saint-Léger et Saumur. L'ensemble représente annuellement 630 jours qui donnent lieu à des déplacements nombreux et importants.

Il existe en outre quarante-et-une foires durant ensemble 72 jours, donnant lieu également à des déplacements nombreux, et surtout à des parcours plus longs, car on vient de plus loin pour des foires que pour des marchés.

Je ne comprends dans cette nomenclature que les points situés sur la ligne même, et cependant les foires ou marchés situés à de faibles distances donneront lieu aussi à des déplacements de personnes.

Par exemple je pourrais citer Thouars, qui fait toutes ses affaires avec Saumur et dont les voyageurs, tant à l'aller qu'au retour, emprunteront notre ligne depuis ou jusqu'à Montreuil.

Enfin, dans mes premières appréciations, j'avais complètement négligé de tenir compte d'une industrie qui a sur tout le parcours de la ligne projetée une très-grande importance ; je veux parler des loueurs, dont je me suis moi-même si souvent servi depuis dans mes différents voyages. Cette industrie a, je le répète, une importance que je ne lui soupçonnais pas, mais que je comprends très-bien, car les voitures publiques sont partout insuffisantes et il faut bien que le trop-plein s'écoule comme il peut.

Je ne parle pas des transports de prisonniers, ni des transports de troupes, ni du mouvement auquel donnent lieu les garnisons de cavalerie de Poitiers et de Saumur, les tribunaux, les écoles, l'évêché qui comprend deux départements, les fêtes religieuses et politiques, les courses de chevaux, les concours agricoles, les régates, les promenades du dimanche, les spectacles, les concerts, la moisson, les vendanges, etc.: il faut cependant tenir compte de tout ce mouvement qui s'opère aujourd'hui en dehors des voitures publiques, ou qui naîtra du chemin de fer lui-même !

La fortune des chemins de fer commence à peine, ne l'oubliez pas, et leur avenir est gros de développements inattendus et imprévus, même de leurs constructeurs.

Je lisais hier justement dans un journal belge (1) le règlement relatif à un tarif d'abonnement ayant pour but de faciliter le transport par chemins de fer des jeunes gens qui fréquentent les cours d'établissements d'instruction. Qui aurait cru, il y a quelques années, qu'on pourrait envoyer ses enfants suivre des cours à plusieurs lieues sans plus de gêne que si ces cours se faisaient dans la ville même de leur résidence ?

Voici ce tarif qui est aussi instructif qu'intéressant ; il est établi pour toute l'année scolaire et comporte de 4 à 6 déplacements par semaine, aller et retour :

Distances parcourues en lieues.	Montant de l'abonnement. 2e classe.	3e classe.
1.....	54 »	36 »
2.....	90 »	60 »
3.....	126 »	84 »
4.....	153 »	102 »
5.....	189 »	126 »
6.....	225 »	150 »
7.....	252 »	168 »
8.....	288 »	192 »
9.....	315 »	210 »
10.....	351 »	234 »

avec réduction d'un tiers pour les cours ne

(1) *Indépendance* du 15 septembre 1868.

— C'était lui, n'est-ce pas? fit-il à voix basse.

— Non, non, mon père...

— C'est lui ; tu l'as vu... il est là !...

Et comme le paysan, d'un regard animé, indiquait le massif, Joséphine repartit toute tremblante :

— Eh bien, oui... Je le vois partout... j'y pense toujours...

— Ah !... fit Gautrot d'un ton sauvage ; tant pis pour lui, alors !... Allons, gens de la noce, reprit-il bien vite avec un accent joyeux, ce n'est rien ; le mal n'est pas grand ; et, pour s'être un peu cogné le pied, la mariée n'en dansera que mieux tout-à-l'heure. En avant la ritournelle !...

La noce ce reforma en colonne et le vieux ménétrier reprit son crincrin.

Un quart d'heure après, on s'arrêtait au lieu dit : la MAISON DU DIMANCHE.

II.

La Maison du Dimanche, appelée ainsi par un vieux dicton villageois, et appartenant au père de la mariée, était une rustique demeure, bâtie sur le modèle de presque toutes les habitations rurales du Gâtinais.

Elle se composait d'un vaste corps de bâtiments perpendiculaire au chemin, et devant lequel s'étendait une cour, précédant un jardin ombragé de tonnelles et d'arbres fruitiers de toutes espèces.

La partie habitée par les époux Gautrot était au milieu même de la construction ; des deux côtés se trouvaient : à droite, les écuries et l'étable ; à gauche, une grange destinée à être, ce jour-là, la salle de festin.

De la chambre des Gautrot, qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher, on pénétrait dans une sorte de réduit éclairé par une fenêtre grillée donnant sur les champs ; c'était là que couchait Joséphine.

Mais, continuons notre récit.

La noce était entrée dans la cour de la Maison du Dimanche.

Pendant que paysans et paysannes jouaient, chantaient et buvaient, en attendant le repas, la femme d'Etienne, échappant à ses compagnes, s'était retirée dans sa chambre.

Là, après s'être enfermée à double tour, elle avait ôté sa couronne de mariée et s'était assise, rêveuse, au pied de son lit.

Peu à peu, à l'abattement succédèrent les soupirs ; puis les larmes vinrent, et les sanglots...

Les yeux fixés sur une pauvre rose fanée, qu'elle avait retiré de sa commode en noyer, Joséphine était éperdue dans sa douleur, lorsque des coups violemment frappés à sa porte rappelèrent l'éplorée à la réalité.

— Qui est là ? demanda-t-elle d'une voix faible.

— Moi, Etienne !

— Que voulez-vous ?

— Vous emmener un peu dans la cour... avec les autres...

— Attendez !

— Ah ! dame, c'est qu'on se moque de moi, là-bas ; on dit que vous ne m'aimez pas et que...

Joséphine essuya vivement ses yeux rougis et ouvrit la porte à son époux.

Le grand et fort Etienne se précipita et voulut prendre un conjugal baiser.

A ce mouvement, Joséphine se recula, frémissante et pâle.

— Plus tard, ce soir... balbutia-t-elle ; on pourrait nous voir !...

— Comme vous voudrez, conclut philosophiquement Etienne, qui emmena triomphalement sa femme rejoindre les conviés.

Mais laissons les paysans se livrer aux joyeusetés un peu excentriques de ce jour de noces et rentrons dans la chambre de Joséphine.

Là nous trouverons l'explication de la tristesse et de a douleur de l'épousée.

Dans la commode, et à côté de la rose fanée se trouvait une médiocre photographie, œuvre d'un artiste ambulant ; elle représentait un jeune paysan vêtu d'une blouse.

De prime-abord, ce portrait n'offrait rien de saillant ; mais, après une minute d'attention, on finissait par découvrir dans ce portrait-carte des traits fins et distingués, contraste frappant avec la grossièreté du costume.

Cette image était celle d'Alfred Noël, cousin germain de Joséphine.

Alfred, orphelin de père et de mère, avait été élevé par les parents de l'épouse d'Etienne.

Nature d'élite et exceptionnelle au milieu de ces paysans qui le raillaient sur sa faiblesse physique, le jeune homme s'était concentré en lui-même.

Une seule personne l'attirait, une seule personne lui montrait quelque affection : sa cousine.

Aussi avait-il ressenti pour elle un profond sentiment de reconnaissance.

Insensiblement, cette gratitude était devenue de l'amour...

En même temps, l'affectueuse piété fraternelle que Joséphine éprouvait pour son cousin, se modifiait et devenait de la passion, à son tour.

Bref, un jour, les jeunes gens s'ouvrirent leur cœur et prirent la résolution de n'être jamais que l'un à l'autre.

comportant que deux ou trois déplacements, et réduction des deux tiers pour les cours ne comportant qu'un seul déplacement.

C'est là le commencement d'un système d'éducation nouveau ; qui sait les développements qu'il est appelé à prendre? Mais, sans nous occuper de l'avenir, le passé ne nous offre-t-il pas la preuve évidente que presque partout le trafic réel a dépassé de beaucoup le trafic prévu ?

En 1830, c'est-à-dire à peu près à la naissance des chemins de fer, le nombre des voyageurs était en France de deux millions ;

En 1865, il dépasse 84 millions !

En Angleterre c'est la même chose. En 1842-1843 le nombre des voyageurs est de 23 millions et demi, en 1865 il est de 252 millions !

Ainsi, partout les résultats sont les mêmes et partout la circulation vraie dépasse la circulation prévue ; je ne vois pas pourquoi il en serait autrement pour nous.

Je n'en ai pas fini de cette question et j'ai encore à vous fournir des arguments qui me paraissent péremptoires en faveur de mes calculs ; j'en ferai l'objet d'une troisième lettre.

Agréez, etc. G. G.

3e lettre. — Produit de la ligne (suite).

Paris, 19 septembre 1868.

Mon cher ami,

Je continue ma lettre et, pour ne pas abuser de vos moments, je rentre en matière sans nouveau préambule.

« Les chemins de fer, tels qu'ils sont, dit « M. Perdonnet (1), ont déjà rendu et rendent « d'immenses services de toute nature. Il s'en « faut sans doute qu'ils aient atteint les der- « nières limites de la perfection, mais ils s'en « rapprochent chaque jour davantage...

» Que seront les chemins de fer dans l'ave- » nir ? C'est ce que personne ne saurait dire, » mais il y a tout lieu de penser *qu'ils acquer- » ront un immense développement et parvien- » dront à un degré de puissance matérielle et » morale dont nous ne pouvons encore nous » faire qu'une faible idée.* »

Il ajoute quelque part ailleurs : « Les che- » mins de fer n'ont pas seulement développé » la circulation, partout où elle n'existait pas, » ils l'ont créée. »

Rien n'est plus vrai, et pour s'en convaincre il suffit de regarder l'Amérique. Quand les Américains veulent construire un chemin de fer dans un pays où il n'existe encore le plus souvent aucune communication, ils n'ont pas comme nous la ressource des comptages de colliers, des statistiques ou des enquêtes ; ils n'ont rien qui puisse leur servir de base d'appréciation ; et l'établissement d'une ligne nouvelle dans ces conditions n'est pour eux qu'une sorte de flair commercial, passez-moi l'expression. Cependant jusqu'ici le succès leur a toujours donné raison.

Mais revenons à la France et à la ligne qui nous occupe.

Je vous parlais dans ma précédente du tarif d'abonnement nouvellement créé en Belgique pour les établissements d'instruction ; il existe à Paris quelque chose d'analogue sur les lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest pour les jeunes gens qui fréquentent les lycées ou les pensions de Paris, et en Alsace sur les lignes de l'Est pour les ouvriers des villes manufacturières. On a créé pour ces derniers des abonnements à la semaine, et ceux qui demeurent à la campagne prennent le chemin de fer matin et soir, eux, leurs femmes et leurs enfants, pour venir à la fabrique et s'en retourner.

A Londres, le London and Chatham railway délivre à la station de Victoria des billets à prix réduits pour toutes les classes, qui comprennent tout à la fois, l'aller, le retour et l'entrée à Crystal-Palace. Le chemin de fer et le spectacle se sont ainsi associés par une fusion intelligente d'intérêts, et tous deux s'en trouvent bien.

Malheureusement jusqu'ici, en France, les grandes Compagnies, gâtées par leur richesse même, ne sont pas entrées d'une manière assez large dans cette voie, si ce n'est peut-être à Paris même où le trafic de banlieue s'est développé dans des proportions énormes, grâce précisément aux facilités de toute sorte qui lui ont été offertes.

On ne se rend pas compte suffisamment de l'immense développement de circulation qui résulte des facilités accordées dans certaines circonstances au voyageur, et qui l'excitent à sortir de chez lui.

Je n'en finirais pas si je voulais reprendre un à un tous les éléments de recette qui n'entrent pas d'ordinaire dans des calculs de prévision, mais qui n'en sont pas moins acquis d'une manière certaine à toute exploitation intelligente.

Ainsi le commerce des viandes abattues, qui n'existait pas précédemment à cause des délais de transport, est une industrie nouvelle née des chemins de fer et qui produit déjà beaucoup.

Le gibier se transporte en quantités considérables, et je vous surprendrais bien si je vous disais qu'une seule gare de Paris livre à la halle, certains jours d'hiver, jusqu'à 6,000 lièvres et 500 chevreuils. Les trois gares de Strasbourg, de Wissembourg et de Forbach en ont reçu et expédié à elles seules, pendant l'hiver de 1865-1866, 1,500,000 kilogrammes.

Dans Maine-et-Loire et aux portes de Saumur, les quatre gares des Rosiers, de la Menitré, de Saint-Mathurin et de la Bohale ont expédié en 1865, 818,000 kilogrammes de pissenlit ; et toutes les gares réunies de la ligne d'Orléans dans le même département ont reçu et expédié plus de 10,000 tonnes de fruits (1).

Cet immense mouvement de transports de toute sorte s'étend et se généralise de plus en plus. Autrefois on ne pensait pas au transport des fourrages à cause de leur volume ; aujourd'hui la compression qui se fait par une machine permet de les transporter au loin ; et dans les villes où il existe de grandes agglomérations de chevaux, c'est une ressource en l'absence de laquelle les prix seraient excessifs, et qui est en outre un aliment important pour un chemin de fer.

A la suite d'une comparaison avec la ligne de Limoges, M. Galland ajoute :

Je suis resté *pour les évaluations de la ligne de Saumur au-dessous des recettes effectives de la ligne de Limoges à ses débuts ;* et je serais rigoureusement dans le vrai, si le pays traversé par la ligne de Saumur n'était pas plus riche et plus peuplé que celui traversé par la ligne de Limoges. Mais, *la terre dans la direction de Montmorillon et de Limoges ne vaut que* 600 *ou* 800 *francs, au plus* 1,000 *francs l'hectare*, tandis que, *dans la direction de Neuville, Mirebeau, Loudun et Saumur, elle varie de* 2.500 *à* 5,000 *francs, c'est-à-dire qu'elle vaut quatre fois plus.* Or, la conclusion est facile à tirer, et il est clair qu'il y a de meilleures recettes à attendre d'un pays riche que d'un pays pauvre.

Je me résume, et je dis qu'*il résulte de tous les calculs, de toutes les probabilités, et en outre d'une comparaison dont on ne peut contester la valeur, que mes chiffres sont vrais, qu'ils sont modérés et qu'ils constituent une base sérieuse d'évaluations.*

Agréez, etc. G. G.

(La suite au prochain numéro.)

La société des Courses se reconstitue dans notre ville sur de nouvelles bases. Une liste d'adhésion circule déjà, elle est revêtue d'un grand nombre de signatures. Chacun comprend l'importance de cette institution, qui ne présente nulle part, comme à Saumur autant d'éléments de succès.

Cet heureux début est de bon augure : s'il est une première et bien légitime satisfaction pour les organisateurs de la nouvelle société, il sera aussi un encouragement pour tous. Ceux qui auraient été indécis jusqu'à ce jour, ou même qui auraient désespéré de cette reconstitution, ne voudront pas s'isoler, et apporteront en cette circonstance leur concours à leurs concitoyens.

La souscription annuelle est de 10 fr., et l'engagement est contracté pour trois années.

L'époque des Courses est irrévocablement fixée au 16 août de chaque année, le Carrousel aura lieu le 17. Comme précédemment, la veille restera consacrée à la solennité nationale et religieuse du 15 août.

(1) Enquête agricole.

(1) *Traité élémentaire des Chemins de fer*, par Auguste Perdonnet. Paris, Garnier frères, 1865.

M. Lalande, chef de station des lignes télégraphiques à Saumur depuis 1861, vient, sur sa demande, d'être appelé au poste d'Epernay (Marne).

M. Lalande est remplacé par M. Dumatz, sous-chef de station des lignes télégraphiques de Bellisle.

Nous lisons dans l'*Ouest*, du 17 :

« Si nos abonnés n'ont pas reçu notre numéro d'hier, c'est qu'il a été l'objet d'une saisie. Au moment de la distribution, M. le commissaire central de police, accompagné de trois agents, a enlevé le tirage tout entier. Comme nous étions absent, et que M. le commissaire n'a laissé ni procès-verbal ni aucune pièce dont nous puissions induire les causes de la saisie, nous en serions réduit aux conjectures sur ce point, si nous n'avions appris d'autre part que tous les journaux qui ont publié une liste de la souscription Baudin ont été frappés de la même mesure. » — L. Silly.

Lundi matin M. Mangin, rédacteur en chef du *Phare de la Loire*, était prévenu par le parquet qu'à l'avenir la publication des listes de souscription pour élever un monument à Baudin serait considérée comme constituant un délit.

Devant cet avertissement, le *Phare* n'ayant pas cru devoir s'arrêter, il a été saisi dans ses bureaux par M. Berlier, commissaire central de police, et dans les mains des porteurs, par des agents.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 24 octobre au 13 novembre.

N° d'ordre.	Noms des bouchers et charcutiers.	Bœufs. 1re qual.	Bœufs. 2e qual.	Bœufs. maigres et médiocres.	Vaches. 1re qual.	Vaches. 2e qual.	Vaches. maigres et médiocres.	Veaux. 1re qual.	Veaux. 2e qual.	Veaux. maigres et médiocres.	Moutons 1re qual.	Moutons 2e qual.	Moutons maigres et médiocres.
	BOUCHERS.												
	MM.												
1	Remare.	1	4	3	»	1	3	8	49	»	17	52	6
2	Tessier.	»	4	»	3	4	»	8	38	»	16	48	3
3	Touchet.	»	5	1	»	3	»	2	20	»	6	47	2
4	Groleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6
5	Corbineau.	»	6	»	3	»	»	11	38	1	10	54	3
6	Séchet.	»	4	3	»	»	»	5	20	»	6	31	2
7	Prouteau.	»	»	»	»	4	»	6	13	»	11	8	»
8	Chalot.	»	»	»	6	»	4	21	»	16	40	»	
9	Pallu.	»	»	2	»	6	4	1	26	»	4	47	11

N° d'ordre.	Noms des charcutiers.	Porcs 1re qual.	Porcs 2e qual.
	CHARCUTIERS.		
	MM.		
1	Millerand.	10	11
2	Baudoin.	»	4
3	Baudoin-R.	6	10
4	Vilgrain.	1	7
5	Sanson.	4	10
6	Sève.	4	7
7	Moreau.	6	18
8	Cornilleau.	6	2
9	Marais.	4	5
10	Rousse.	2	4
11	Raineau.	3	9
12	Pavis.	1	5

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Godet.

Malheureusement, ces projets de bonheur ne devaient pas se réaliser.

Quand il demanda à son oncle la main de sa fille, Noël se vit dédaigneusement repoussé.

— Toi, devenir le mari de mon enfant !... railla le paysan.

— Pourquoi pas, mon oncle ? repartit Noël.

— Avec quoi la nourrirais-tu ?

— J'ai mon courage, et...

— Et tes livres, peut-être bien, n'est-ce pas ?

Comme tous les paysans, le père Gautrot professait un profond mépris pour les êtres auxquels leur faiblesse interdit toute espèce de travail mensuel ; il traitait de fainéants ceux qui s'occupaient de travaux intellectuels.

— C'est perdre son temps, disait-il, que de passer sa journée à lire ou à étudier.

Or, Alfred, auquel était confiée la mission de mener paître les moutons, Alfred employait toutes ses journées à lire, à méditer et à écrire.

Dans les champs, on le rencontrait toujours assis sous une haie ; ou au pied d'un arbre, dévorant un livre prêté par le curé ou par le maître d'école de St-Martin-sur-Ouanne.

Seul, et à force de courage et de bonne volonté, le jeune homme avait fini par acquérir une certaine somme d'instruction.

Le curé et l'instituteur, frappés de ses aptitudes, avaient insisté auprès du père Gautrot pour qu'il fît quelques sacrifices et envoyer son neveu pendant quelques années à la ville.

Instances vaines !

Le paysan avait répondu : qu'après ce qu'il avait fait pour son neveu, il n'était que trop juste que celui-ci l'indemnisât en lui servant de berger.

On conçoit qu'avec de telles idées, le père Gautrot devait certainement refuser de prendre son neveu pour gendre.

— Allons, conclut-il après avoir rejeté la demande d'Alfred, allons, petit, tu rêves ; remmène tes moutons aux champs... tu es déjà en retard...

— Mais, mon oncle !...

— N'en parlons plus ; d'ailleurs, est-ce que Joséphine voudrait d'un gringalet comme toi ?

Noël rougit et baissa la tête, n'osant avouer que sa cousine l'aimait.

A ce moment, la jeune fille sortit de la maison.

— Attends, dit le père Gautrot, nous allons voir si elle voudra de toi...

— Eh ! Joséphine, fit-il, avec la persuasion de voir son enfant éclater de rire, ne voudrais-tu pas épouser Alfred, par hasard ?

Joséphine lui sauta au cou et l'embrassa.

— Si je veux épouser Alfred ? Peux-tu me le demander ? exclama-t-elle.

Le paysan se débarrassa vivement de l'étreinte de sa fille.

— Ah ! serpent, dit-il à Noël ; meurs-de-faim ;... tu voudrais ma fille et tu n'as pas le sou !...

— Mon père... hasarda l'amoureuse.

— Si, seulement, cela avait deux bons bras pour travailler !

— Mais j'ai une place à la ville...

— Toi malheureux, et où donc ?

— Au chemin de fer.

Et le jeune homme montra une lettre par laquelle le chef d'une gare voisine lui apprenait que, sur la recommandation du percepteur de la localité, il venait d'être nommé commis dans ses bureaux.

Alfred avait gardé cette lettre croyant qu'elle mettrait un terme aux objections de son oncle.

Bien loin de là le paysan entra dans une colère plus profonde encore.

(La suite au prochain numéro.)

Dernières Nouvelles.

Le *Libéral bayonnais*, qui s'imprime à deux pas de l'Espagne, dit avoir reçu de Madrid, *de l'agent même du général Prim*, une adresse ainsi conçue :

« Espagnols,

» Par voie de plébiscite, constituons immédiatement un gouvernement, pour éviter un coup d'Etat inévitable et douloureux.

» Pour remplir la vacance du trône, portons au pouvoir don Juan Prim, avec le titre d'empereur. »

Au bas de l'adresse seraient écrits, en gros caractères, les mots suivants :

« JUAN Ier EMPEREUR ! »

Le *Libéral bayonnais* ajoute que cette adresse, cette proclamation, cette invite, serait,

en ce moment, répandue à profusion de l'autre côté des Pyrénées.

Pour chronique locale : B. GODET.

Le problème de se guérir sans médicament a été parfaitement résolu par le chocolat *Du Barry*, qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait des 65,000 guérisons parfaites :

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Alméria (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréez, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITOLES, vice-consulat de France.— *Certificat N°* 65,715. — Paris, 11 avril 1866. — Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer ni dormir : elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, ranquillité des nerfs, gaîté d'esprit et chairs fermes. — Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs ; il rétablit appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes de 12 tasses, fr. 2,25 ; de 24 tasses, fr. 4 ; 48 tasses, fr. 7 ; environ 20 centimes la tasse.

DU BARRY et Cie, 26, Place Vendôme, à Paris.

Se vend à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 23, et, dans toutes les villes, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

Le portrait du général Ulysses Grant, président élu des Etats-Unis, est placé, cette semaine, en tête du n° 1342 de l'*Illustration* (14 novembre 1868). — On y remarque ensuite les Ateliers nationaux de Madrid et la représentation d'une Cérémonie funèbre, célébrée dans la même ville en mémoire des condamnés politiques fusillés en 1866 ; ces deux gravures forment, pour cette fois, le contingent relatif aux évènements d'Espagne. Puis viennent un épisode de la réception faite à Jules Favre à Alger, le punch qui lui a été offert au théâtre Malakoff ; deux dessins relatifs aux nouveaux embellissements de Paris : la Nouvelle salle de la Cour d'assises, et une Vue intérieure de l'église Saint-Augustin ; enfin la continuation (4 gravures) de l'intéressante série des Courses scolaires en Suisse. — Texte et gravures sont toujours choisis, classés et exécutés, dans chaque numéro de l'*Illustration*, avec un tact et une supériorité incontestables ; chacun comprend que l'axiome *Noblesse oblige* n'est pas ici une lettre morte.

P. GODET, *propriétaire-gérant*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 7 novembre 1868, le sieur Louis-Pierre Chupin, chaufournier à Tigné, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Laroche, juge au tribunal de commerce, a été nommé juge commissaire, et Me Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire de ladite faillite.

Le Greffier du Tribunal,
(511) TH. RAVENEAU.

Etude de Me TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 29 novembre 1868, à midi,

En l'étude de Me TOUCHALEAUME, notaire,

LES IMMEUBLES

Ci-après,

Dépendant de la succession Bourgeon, du Pont-Fouchard.

1er LOT.

La ferme de la Maison-Neuve, commune de Trèves-Cunault, d'une contenance de 8 hectares 53 ares, ci . . . . . 8 h. 53 a.

2e LOT.

Une maison, sise au Pont-Fouchard, impasse du Bourg-Neuf, commune de Bagneux, joignant l'impasse du Bourg-Neuf, l'école des sœurs et M. Janin.

Voir les placards affichés.

S'adresser à M. François PERCHER, expert à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire, ou à Me TOUCHALEAUME.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON

Avec Clos et beau Jardin,

Occupée autrefois par Madame veuve Orthlieb.

S'adresser à M. MARÉCHAL, rue des Boires. (474)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION

de travaux

De Couverture de bâtiments militaires.

Le lundi 7 décembre 1868, à l'heure de midi, il sera procédé à la Mairie de Saumur, en présence de M. le Maire, du Sous-Intendant militaire et du Commandant d'artillerie de la Place, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées remises à l'ouverture de la séance, des travaux à exécuter pour l'entretien des couvertures des bâtiments de l'artillerie de la place de Saumur, à partir du 1er janvier 1869 jusqu'au 31 décembre 1877.

On prendra connaissance du cahier des charges, au bureau de l'artillerie, à Saumur, au Château.

Le Sous-Intendant militaire,
(497) CASTEX.

A VENDRE

En un seul lot,

TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé. S'adresser au bureau du journal.

A CEDER DE SUITE,

Pour cause de santé,

Un très-beau magasin

de

PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU

et de Toiles cirées,

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

Etude de Me TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869,

MAISON

Rue de la Fidélité,

Avec cour, remise et écurie :

Occupée par M. GALLAIS, négociant.

S'adresser, pour traiter, soit à M. REVEAU, rue du Petit-Mail, n° 5 ;

Soit à Me TOUCHALEAUME, notaire.

A LOUER

Présentement,

Deux caves, remise, écurie, cabinet, grenier; le tout situé rue Haute-Saint-Pierre, à côté de la banque de Fos.

S'adresser à M. GIRARD, marchand de bois à Saumur. (433)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869,

Une MAISON, rue du Portail-Louis, occupée actuellement par M. Offray, horloger, se composant d'un magasin, arrière-magasin, chambres aux trois étages, greniers et cave.

S'adresser à Me LAUMONIER, notaire à Saumur, ou à M. RAGAIN, au Cimetière. (482)

BEILLARD

A l'honneur d'informer le public qu'il se chargera de creuser les puits dans tous les terrains et à toutes profondeurs.

S'adresser à la Bonarderie, commune de Verrye. (469)

Quiconque veut recevoir immédiatement UN ADMIRABLE INSTRUMENT

POUR RIEN

BAROMÈTRE portatif, le seul prédisant sûrement les variations du temps ;

Adopté par le public, la marine et tous les voyageurs ;
Breveté, garanti, très-solide et très-élégant.

PRENDRA UN ABONNEMENT D'UN AN

à **L'ÉCHO UNIVERSEL**

Journal Politique,
Littéraire,
Agricole & Financier.

RÉDIGÉ par des écrivains honnêtes, libéraux, indépendants et connus dans la presse, — DONNANT TOUJOURS des informations très-précises, — REPRODUISANT la substance et les meilleurs articles des feuilles françaises et étrangères, — TRAITANT les questions agricoles et financières. — L'ECHO UNIVERSEL paraît tous les *Jeudis*, dans le format des plus grands journaux.

L'abonnement est seulement de SEIZE FRANCS par an. Quiconque envoie cette somme, reçoit immédiatement, GRATIS et FRANCO, un superbe BAROMETRE anéroïde, portatif, tout en cuivre, entièrement conforme au modèle ci-contre, indiquant sûrement la pluie, le vent, la tempête, le beau temps, et servant aussi à mesurer les hauteurs. — Cet instrument si utile coûte au moins 30 fr. dans le commerce.

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois. — On s'abonne en adressant un mandat de poste ou des timbres-poste au Gérant du journal, **44, rue de Babylone, 44, Paris.**

LA CENTRALE

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du gaz et des appareils à vapeur,

Etablie à Paris, Rue de Richelieu, n° 108,

au Capital, de cinq millions.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUICHARD, rue Bodin, n° 1, à Saumur. (459)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

Avec beau jardin, écurie, remises et autres servitudes.

S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (423)

Il a été volé une montre d'homme en or, portant gravé à l'intérieur :

Souvenir de P. R. *à* E. R.

Récompense honnête à qui pourra donner quelques renseignements utiles pour retrouver cette montre.

S'adresser au bureau du journal.

On demande **un clerc** pour une étude de notaire des environs de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

TEINTURERIE NOUVELLE

RUE DE RIVOLI, 98, A PARIS

LES ROBES DE SOIE, taffetas, velours, moire, popeline, damas d'ameublement, crêpe de Chine, etc., teints à la *Teinturerie nouvelle*, sur le tendeur circulaire (sa propriété exclusive), n'ont aucune des imperfections de la teinture ordinaire, et font, au porter, l'usage et l'effet du neuf. Aussi, les DAMES les plus riches et les plus distinguées n'hésitent-elles plus à utiliser, par la teinture, des soieries que jusqu'alors elles avaient dû considérer comme hors de service. Cette importante Maison, qui, depuis l'Exposition universelle surtout, a vu s'accroître sa clientelle de province dans des proportions considérables, prévient les DAMES que, n'ayant en France NI DÉPOT, ni intermédiaire, elle reçoit et envoie directement tout objet par le chemin de fer.

Réponse immédiate à toute demande de renseignements.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 NOVEMBRE. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	BOURSE DU 18 NOVEMBRE. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 70	» »	» 10	71 70	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	101 75	» »	» 05	101 75	» »	» »
Obligations du Trésor.	485 »	» »	2 56	487 50	2 50	» »
Banque de France.	3215 »	15 »	» »	3215 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1510 »	» »	5 »	» »	» »	» »
Crédit Foncier colonial	401 25	» »	1 25	400 »	» »	1 25
Crédit Agricole	640 »	5 »	» »	635 »	» »	» »
Crédit industriel.	» »	» »	» »	655 »	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	290 »	» »	12 50	295 »	5 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	710 »	5 »	» »	707 »	» »	2 50
Orléans (estampillé)	910 »	» »	1 25	910 »	» »	» »
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1200 »	» »	» »	1197 50	» »	2 50
Est.	570 »	5 »	» »	570 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	977 50	1 25	» »	976 25	» »	1 25
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	623 75	5 »	» »	621 25	» »	2 50
Ouest	576 25	» »	1 25	575 »	» »	1 25
Cie Parisienne du Gaz	1540 »	5 »	» »	1530 »	» »	10 »
Canal de Suez	408 75	3 75	» »	406 25	» »	2 50
Transatlantiques.	342 50	2 50	» »	341 25	» »	1 25
Emprunt italien 5 0/0.	56 90	» »	» »	57 05	» 15	» »
Autrichiens	617 50	» »	» »	623 75	6 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	397 50	1 25	» »	396 25	» »	1 25
Victor-Emmanuel	47 25	» 25	» »	47 »	» »	» 25
Romains.	46 »	» »	» 25	46 50	» 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	300 »	» »	17 50	305 »	5 »	» »
Saragosse	95 »	» »	» »	90 »	» »	5 »
Séville-Xérès-Séville	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne.	80 »	» »	» »	75 »	» »	5 »
Compagnie immobilière.	117 50	1 25	» »	116 25	» »	1 25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	337 »	» »	» »	337 10	» »	» »
Orléans	333 »	» »	» »	334 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	340 »	» »	» »	340 »	» »	» »
Ouest	329 50	» »	» »	329 50	» »	» »
Midi.	327 50	» »	» »	328 75	» »	» »
Est.	334 »	» »	» »	334 50	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.